

## Article

---

« Les perspectives d'une population à croissance zéro. Les cas de la Wallonie et du Québec »

Robert André

*Cahiers de géographie du Québec*, vol. 19, n° 47, 1975, p. 247-265.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/021256ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## LES PERSPECTIVES D'UNE POPULATION À CROISSANCE ZÉRO LES CAS DE LA WALLONIE ET DU QUÉBEC

par

R. ANDRÉ

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

### TEL LE NÉNUPHAR OU TEL LE FENOUIL

Le nénuphar qui s'accroît dans un étang en doublant sa surface tous les jours, finit par couvrir tout l'étang et étouffe alors toute vie aquatique, voilà l'image qui introduit le rapport américain intitulé *Halte à la croissance*?<sup>1</sup> Le fenouil, qui seul sur la terre suffirait à la couvrir, voilà l'image retenue par Malthus dans son *Essai sur le principe de population*<sup>2</sup>. Les auteurs de ces deux analyses en arrivent ainsi à la conclusion que les êtres vivants ont tendance à se multiplier de manière exponentielle, mais que le milieu freine, puis réprime l'exubérance démographique et que l'homme comme les autres êtres vivants, est soumis à cette loi. Dès lors, l'homme se doit de maîtriser sa croissance et même de la juguler.

Les Wallons, comme les Québécois, sont concernés par les « perspectives d'une population à croissance zéro » puisque d'une part, l'état stationnaire apparaît à certains comme la panacée universelle garantissant l'avenir et que d'autre part, la Wallonie, comme le Québec, semble être arrivée à ce stade de croissance. Lors de la naissance du Christ, la terre comptait 250 millions d'habitants, devenus 500 millions plus d'un millénaire et demi plus tard au milieu du XVIIe siècle. Le temps de doublement diminua ensuite notablement puisque le milliard d'hommes est dépassé au milieu du XIXe siècle, les 2 milliards en 1930 et que les 4 milliards seront atteints en 1975.

Ces nombres ne recouvrent nullement un comportement exponentiel mais, malgré les accidents des guerres, des famines et des épidémies, une tendance à la hausse du taux d'accroissement démographique mondial. Ainsi, à la fin du XVIIIe siècle, le taux d'accroissement annuel de la population terrestre fut de 5 ‰, il atteignit 10 ‰ au moment de la grande crise économique des années 30 et grimpa à 20 ‰ après 1960. On peut sans doute, à partir de ces nombres globaux, estimer que la population mondiale suit, depuis un quart de siècle, une courbe exponentielle à un taux de

<sup>1</sup> *Halte à la croissance ?*, Paris, Fayard, 1972, 314 pages, voir p. 5.

<sup>2</sup> MALTHUS, Th.-R. (1963) *Essai sur le principe de population*. Paris, Gonthier. 236 pages, voir p. 18.

croissance annuelle de l'ordre de 20 ‰, ce qui postule près de 7 milliards d'habitants en l'an 2000 et 8 milliards en l'an 2010<sup>3</sup>.

### UNE POPULATION EN RÉGRESSION

Dans un monde où la population tend à s'accroître de plus en plus vite, quel est le comportement de la Wallonie ? En 1831, au moment de l'indépendance de la Belgique, les Wallons étaient près de 1 500 000, qui devenaient 3 000 000 au recensement de 1930. Le temps de doublement démographique dura un siècle, ce qui correspond, dans l'hypothèse d'une croissance exponentielle, à un taux de hausse annuelle de 7 ‰. Toutefois, la courbe suivie par la population de la Wallonie ne fut en rien une exponentielle, puisque de 1831 à 1876, le taux annuel de croissance fut de 9,4 ‰, alors qu'entre les recensements de 1900 et de 1910, il tomba à 6,8 ‰, pour descendre à 3,9 ‰ au cours de la période 1921-1930. Revenons sur la période 1831-1876, puisqu'au cours de ces 45 années le taux annuel de croissance de la Wallonie fut le double de celui de la Flandre et que la population wallonne devint presque aussi nombreuse que celle de la région flamande (tableau 1).

Tableau 1

Année	Régions	
	Wallonne (a)	Flamande (b)
1831 (c)	1 485 449	2 012 213
1876	2 264 365	2 487 722
Taux annuel	9,4 ‰	4,7 ‰

(a) Les quatre provinces wallonnes (Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) plus l'arrondissement de Nivelles.

(b) Les quatre provinces flamandes (Anvers, Flandre occidentale, Flandre orientale et Limbourg) plus l'arrondissement de Louvain.

(c) Non comprises les données des provinces de Limbourg et du Luxembourg, détachées de la Belgique par les traités du 19 avril 1839.

Ainsi, la décadence démographique wallonne caractérisée par une accentuation constante de sa minorisation dans le cadre belge, s'amorça à la fin du XIXe siècle et ne constitue une constante de l'histoire de la Belgique que depuis un peu moins d'un siècle. En 1880, les Wallons représentaient 42,2% de la population du pays, 37,1% en 1930 et 32,1% et 1970<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Au taux d'accroissement annuel constant de 20,4 ‰, la population mondiale passerait de 4 milliards en 1975 à 6 milliards 627 millions en l'an 2000 et à 8 milliards 112 millions en 2010.

<sup>4</sup> Selon les définitions de chacune des époques : avant 1963, les 4 provinces wallonnes plus l'arrondissement de Nivelles et à partir de 1963, les mêmes avec en moins la région de langue allemande, qui se situe dans l'est de la province de Liège.

Après l'accident provoqué par la guerre de 1914-1918, le taux d'accroissement démographique de la Wallonie redevint négatif lors de la crise économique et de la seconde guerre mondiale. Certes, après le conflit, le taux retrouva une valeur positive mais resta peu élevé, atteignant un ordre de grandeur de 2 ‰. Ainsi, au lendemain de la guerre de 1940-1945, la population wallonne s'accrut à un taux de dix fois inférieur à celui de la population mondiale, ce qui correspond à un temps de doublement de 3 siècles. Avec une hausse constante annuelle de 2 ‰, les 3 159 225 habitants de la Wallonie en 1970 (en y incluant la région de langue allemande) seraient 3 354 365 en l'an 2000<sup>5</sup>.

Or, les perspectives sont numériquement beaucoup moins optimistes. En supposant que les conditions de mortalité se maintiennent et que la baisse de la fécondité se poursuive selon l'intensité actuelle dans le même cadre migratoire<sup>6</sup>, les 3 159 225 habitants de la Wallonie de 1970 seraient 3 244 254 en 1990, mais seulement 3 218 798 en l'an 2000. Il apparaît donc que les Wallons constituent une population voisine de l'état stationnaire qui semble évoluer vers une situation de régression, comme en témoigne le tableau 2 résumant la situation démographique des provinces francophones parmi les autres provinces belges en 1961 et 1970.

Qu'une régression démographique frappe la Wallonie à la fin du siècle dans l'hypothèse d'un maintien des tendances du moment, ne doit nullement étonner. En effet, on a montré qu'en l'absence de migrations, la population des provinces belges connaîtrait dès 1976-1980 des taux nets de reproduction inférieurs à un, sauf dans le cas namurois (tableau 3). Certes, cela ne veut nullement dire qu'à cette époque la population de la Wallonie serait en baisse, mais que sous les apparences d'un accroissement naturel positif, les générations ne se renouvelleraient plus et que la population serait en régression intrinsèque<sup>7</sup>, le phénomène s'inscrivant dans les réalités statistiques avant la fin du siècle.

## UNE FAUSSE ALTERNATIVE

Ainsi, on se trouve placé devant le dilemme de concilier une solution d'arrêt répondant au problème démographique planétaire et une volonté de relance, tendant à résoudre la crise régionale wallonne. Or, cette alternative est fautive, mais il faut pour le montrer, revenir sur la notion d'une exponentielle terrestre de croissance démographique.

<sup>5</sup> Sans la région de langue allemande, les 3 097 253 Wallons de 1970 seraient 3 288 663 en l'an 2000.

<sup>6</sup> Les hypothèses retenues par l'Institut National de Statistique, qui a calculé cette perspective, sont : maintien de la mortalité observée en 1968-1971 et décroissance de la fécondité des femmes âgées de 20 à 49 ans, selon la tendance de 1966-1971 (avec la nuance d'une hausse de fécondité des femmes âgées de 15 à 19 ans jusqu'en 1980, avec plafonnement de 1980 à 2000) et enfin, les migrations selon la situation enregistrée en 1965-1967.

<sup>7</sup> Le taux d'accroissement intrinsèque (taux de Lotka) est le taux d'accroissement naturel qu'aurait finalement la population dans l'hypothèse où la fécondité et la mortalité resteraient invariables.

Tableau 2

*Caractéristiques démographiques des régions linguistiques de la Belgique selon les recensements de 1961 et de 1970  
(d'après la subdivision établie en 1963 ; source : I.N.S)*

## A. POPULATION TOTALE

Région de langue	Nombre 31/12/1961	%	Nombre 31/12/1970	%
néerlandaise	5 063 974	55,1	5 416 583	56,1
française	3 045 275	33,2	3 097 253	32,1
allemande	57 697	0,6	61 972	0,7
Bruxelles-Capitale	1 022 795	11,1	1 075 136	11,1
BELGIQUE	9 189 741	100,0	9 650 944	100,0

## B. BILAN MIGRATOIRE 1962-1970

Région de langue	Naissances		Décès		Accroissement naturel		Solde migratoire		Bilan total	
	Nombre	‰	Nombre	‰	Nombre	‰	Nombre	‰	Nombre	‰
néerlandaise	799 488	17,0	512 523	10,9	286 965	6,1	65 644	1,4	352 609	7,5
française	408 672	14,7	392 356	14,2	16 316	0,5	35 662	1,2	51 978	1,7
allemande	10 049	18,7	5 967	11,1	4 082	7,6	193	0,4	4 275	8,0
Bruxelles-Capitale	129 282	13,7	128 770	13,6	512	0,1	51 829	5,5	52 341	5,6
BELGIQUE	1 347 491	15,9	1 039 616	12,2	307 875	3,7	153 328	1,8	461 203	5,5

## C. GROUPES D'ÂGES EN 1961 ET 1970 (pourcentages)

Région de langue	31/12/1961				31/12/1970			
	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	tous âges	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +	tous âges
néerlandaise	25,5	63,7	10,8	100,0	24,9	62,9	12,2	100,0
française	23,0	63,4	13,6	100,0	22,6	62,7	14,7	100,0
allemande	25,3	64,2	10,5	100,0	26,8	61,1	12,1	100,0
Bruxelles-Capitale	18,1	66,8	15,1	100,0	19,3	64,6	16,1	100,0
BELGIQUE	23,9	63,9	12,2	100,0	23,6	63,0	13,4	100,0

Tableau 3

*Taux de croissance dans les provinces wallonnes en 1976-1980*

<i>Provinces</i>	<i>Taux d'accroissement annuel (‰)</i>	<i>Taux d'accroissement intrinsèque annuel (‰)</i>	<i>Taux net de reproduction</i>
Hainaut	0,19	-0,75	0,980
Liège	-1,14	-2,75	0,929
Luxembourg	1,19	-1,19	0,967
Namur	1,37	+0,05	1,001

D'après DAMAS, H. et WATTELAR, Ch. (1973) Prévisions de population par province pour la période 1971-1980. *Population et Famille*, (3) :133-156.

En effet, la population mondiale ne constitue par un tout, puisque les 4 milliards d'individus vivant sur la planète cloisonnée par une multitude de nations, forment une somme de populations particulières, ayant chacune un comportement démographique propre. Cette population terrestre constitue donc un tout hétérogène dont l'accroissement ne résulte pas d'une série de croissances exponentielles, ce qui implique l'inexistence, à l'échelon du monde, de l'exponentielle maudite. En l'absence d'un gouvernement planétaire, dans un monde où les conflits entre nations subsistent, sur une terre où les migrations restent contrôlées, et enfin, dans un contexte où les philosophies se heurtent toujours, l'utopie consiste à espérer une politique mondiale de population et l'erreur est de feindre, pour la justifier, de croire à un comportement démographique terrestre. Dès lors, le choix entre arrêt et croissance se présente comme une fausse alternative, puisque les options politiques se prennent toujours dans des cadres nationaux.

Exponentielle ou non, il n'empêche que l'augmentation de la population terrestre est aujourd'hui exceptionnelle et que pourtant, vu le cloisonnement politique, elle n'inspire que peu d'inquiétude à la plupart des hommes, car elle se présente à l'esprit comme un problème théorique. Pour obtenir un effet saisissant, il suffit d'appliquer à chacun des continents qui couvre le monde en voie de développement, son taux actuel de croissance annuelle pendant un siècle. Le jeu arithmétique accorde à l'Afrique près de 5 milliards de personnes en 2072, alors que l'Amérique latine en aurait plus de 5 milliards et que l'Asie atteindrait le nombre impressionnant de 21 milliards (tableau 4).

Certes, l'importance de ces nombres les fait paraître extravagants, mais souligne la menace qu'ils contiennent. Soyons plus réalistes et supposons que cette croissance puisse être freinée en excluant l'intervention de cataclysmes naturels ou humains. Envisageons que les populations des pays du Tiers-Monde atteignent un stade où les générations n'assureront plus que leur remplacement aboutissant ainsi à un état potentiellement stationnaire,

Tableau 4

	Taux annuels (1965-72) ‰	Population au milieu de l'année (en millions)		
		1972 (a)	2022	2072
Amérique Latine	29	300	1 253	5 232
Afrique	26	364	1 314	4 741
Asie	23	2 154	6 716	20 932

(a) D'après l'Annuaire démographique 1972 des Nations Unies, voir tableau 1.

et que cela intervienne à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. On constate, dans cette hypothèse, que la population du Tiers-Monde serait multipliée par 3,29 en un siècle, ce qui donnerait à l'ensemble de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine une population de l'ordre de 9 milliards vers 2070<sup>8</sup>.

### L'UTOPIE STATIONNAIRE

La pression démographique mondiale actuelle aboutit donc, d'ici l'an 2000, à une hausse démographique importante, qui apparaît inévitable, même avec l'application d'une politique stationnaire. La poussée démographique mondiale résulte de la chute de la mortalité et dès lors, sous peine d'envisager un insupportable retour en arrière, l'arrêt de la progression ne peut trouver sa solution que dans une baisse de la natalité. Certes, la diminution de la fécondité est un processus en marche dans la plupart des pays en voie de développement, mais l'évolution est lente et la structure très jeune des populations en freine considérablement les effets en terme de natalité, avec comme conséquence qu'un état stationnaire n'est pas pour demain.

Supposons un instant que la situation stationnaire soit réalisable à court terme. Il faut alors au préalable préciser qu'une population stationnaire est un modèle dont le taux d'accroissement naturel est nul, et dont le taux net de reproduction vaut 1, où les taux de natalité et de mortalité sont égaux et constants, et où enfin, la structure des âges reste invariable. Il est dès lors évident qu'il existe une multitude de solutions stationnaires, correspondant à divers niveaux de natalité et de mortalité. Ainsi, même si une position stationnaire est acquise, grâce à une baisse suffisante de la natalité, toute variation de la mortalité va entraîner la remise en question de la natalité qui doit se réajuster pour qu'un nouvel état stationnaire, dont la structure des âges diffèrera de la précédente, soit atteint. En outre, il faut réfléchir au fait que la tentative stationnaire s'effectuera sur une population en croissance et que, dès lors, même si les couples procréaient selon les vœux de la théorie, la population continuerait à progresser sur sa lancée,

<sup>8</sup> D'après SAUVY A. (1973) *Croissance zéro ?* Paris, Calmann-Lévy. 329 pages, voir p. 126. On aurait ainsi en 2072, une population de 987 millions en Amérique Latine, de 1 198 millions en Afrique et de 7 087 millions en Asie.

subissant des perturbations internes, se traduisant par des variations de structure aux conséquences graves<sup>9</sup>.

Enfin, imaginons des situations stationnaires, correspondant à divers niveaux de mortalité. On constate que la baisse de la mortalité entraîne inévitablement une chute de la natalité, qui se traduit par un double vieillissement des structures (tableau 5). Il est hors de doute que la recherche d'une solution stationnaire dans un monde où l'espérance de vie à la naissance augmentera encore, ne fut ce qu'à cause de la situation sanitaire actuelle du Tiers-Monde, se traduirait par un vieillissement si prononcé des structures que la proportion de personnes âgées deviendrait aussi importante que celle des jeunes, les taux de natalité devant atteindre mondialement des ordres de grandeur observés aujourd'hui en Wallonie. Il est clair aussi que, dans l'hypothèse d'une espérance de vie à la naissance stabilisée, un changement de croissance se traduirait par un double rajeunissement, alors qu'une variation dans le sens de la décroissance entraînerait un double vieillissement (tableau 6). Ainsi se pose à la population l'alternative croître ou vieillir.

Tableau 5

Espérance de vie à la naissance en années	Taux ‰			Structure — tous âges = 100,0		
	Natalité	Mortalité	Accroisse- ment naturel	0 à 19	20 à 59	60 et +
39,5	25,2	25,2	0	36,7	53,2	10,1
50,9	19,6	19,6	0	32,1	52,1	15,8
74,7	13,4	13,4	0	26,1	50,5	23,4

D'après PRESSAT, R. (1961) *L'analyse démographique*. Paris, P.U.F. 412 pages, voir p. 288.

Notre raisonnement a tendu à démontrer combien était naïve l'idée d'une croissance démographique zéro, appliquée brutalement en cette fin du XXe siècle, à l'ensemble de la planète. À cause de la difficulté d'obtenir une baisse brusque de la natalité dans les continents à haute fécondité et vu le refus d'envirager des possibilités de surmortalités soudaines, ressus-

<sup>9</sup> M. A. SAUVY, montre cela à travers le cas du Mexique, où dans l'hypothèse d'un arrêt de la croissance en l'an 2000, on constaterait que « le nombre moyen d'enfants par ménage devrait passer de 6 en 1970, à 0,6 en l'an 2000... comme la population vieillirait, sa mortalité augmenterait et par suite sa natalité devrait faire de même, pour maintenir la constance souhaitée. Il faudrait donc que le nombre d'enfants par ménage augmente à nouveau, jusqu'à quatre en 2045... La population scolaire diminuerait de moitié de 2000 à 2015, pour passer à un niveau presque triple, quarante ans plus tard et subir ainsi diverses oscillations avant d'être stabilisée ». SAUVY, A., *op. cit.*, voir pp. 98 et 99.

Tableau 6

<i>e</i> 0	Taux ‰			Structure — tous âges = 100,0		
	Natalité	Mortalité	Acc. nat.	0 à 19	20 à 59	60 et +
74,7	19,3	9,3	10,0	34,1	49,4	16,5
74,7	13,4	13,4	0	26,1	50,5	23,4
74,7	8,8	18,8	-10,0	18,9	49,5	31,6

D'après PRESSAT, R., *op. cit.*

citant les famines et les épidémies d'autrefois, et ce malgré l'exemple récent du Sahel et d'autres régions, il faut admettre qu'une réalisation stationnaire immédiate impliquerait que les pays développés d'Europe et d'ailleurs devraient faire l'effort de réduire leur croissance, acceptant même des situations de décroissance. Envisager qu'il pourrait en être ainsi dans un monde où la puissance reste un objectif fondamental et où le surpeuplement est l'affaire des autres, serait non plus de la naïveté, mais de l'aveuglement et suffit à montrer que la solution d'une croissance zéro de la population mondiale relève de l'utopie.

## RETOUR À LA WALLONIE

Il n'empêche que, selon un processus évolutif étalé sur plus ou moins un siècle, des populations développées, comme ce l'le de la Wallonie, ont fini par atteindre des situations de stagnation, voire même de régression, qui s'accompagnent d'un vieillissement prononcé de la structure (tableau 7),

Tableau 7

*Proportion des vieux en Wallonie et dans différents pays  
(1970 ou 1971)*

Pays	60 ans et + (%)
République démocratique allemande	22,1
Wallonie	20,5
Autriche	20,2
Suède	19,7
Allemagne fédérale	19,4
Belgique	19,0
Angleterre-Galles	18,9
France	18,6

aux conséquences multiples qui ne peuvent laisser insensibles les Wallons qui constituent une des populations les plus vieilles du monde. Sans vouloir entrer dans le détail des incidences du vieillissement, il faut souligner qu'il freine les effets quantitatifs d'une politique nataliste, qu'il rend la population active plus rigide et moins apte à accepter les progrès et qu'il accentue les charges sociales, finissant par paraître lourdes aux actifs. Mais ceci est très relatif, puisque la rigidité et le conservatisme social dépendent beaucoup plus de l'époque de la naissance que de l'âge chronologique. De plus, le vieillissement implique aussi une diminution des charges d'éducation.

Tout ceci amène à esquisser l'évolution future de la structure de la population wallonne dans l'hypothèse de la poursuite des tendances actuelles. La persistance de la fécondité provoquera une diminution sensible de l'importance des jeunes qui s'accompagnera d'un gonflement du groupe adulte et fait nouveau, d'un rajeunissement au sommet. Ce dernier trait rompt avec une tendance presque séculaire, mais résulte de phénomènes accidentels du passé : en 1980, l'arrivée dans la soixantaine des classes creuses nées pendant la guerre 1914-1918 et plus tard, vers l'an 2000, de celles nées au moment de la grande crise économique et de la seconde guerre mondiale (tableau 8).

**Tableau 8**

*Évolution des structures dans la région wallonne y compris la région de langue allemande selon les perspectives de l'Institut National de Statistique*  
Tous âges = 100,0

Âges en années révolues	1970	1980	1990	2000
60 et plus	20,4	18,4	18,8	17,9
20 à 59 ans	49,4	52,6	53,7	57,3
0 à 19 ans	30,2	29,0	27,5	24,8

Cette analyse permet de dégager les objectifs d'une politique démographique wallonne. Au minimum, il faudrait que cette population retrouve un dynamisme naturel suffisant lui permettant, sans le soutien d'une immigration nouvelle, de reconduire sa population, c'est-à-dire d'atteindre un taux net de reproduction égal à un, donc de se placer dans un état stationnaire potentiel. Ce but ne peut être réalisé que si la Wallonie fait l'effort de garder, en l'intégrant, la nombreuse population étrangère qui soutient son mouvement naturel<sup>10</sup>.

Mais une politique limitée à cet objectif est insuffisante, puisque dans le cadre national, la minorisation démographique wallonne n'a cessé de

<sup>10</sup> Au recensement du 31/12/1970, la région de langue française comptait 354 447 étrangers ; en 1972 on estimait leur nombre à 373 451. Pour les deux années 1971 et 1972 réunies, dans la région de langue française, le bilan naturel de la population de nationalité belge valait -10 443, celui de la population étrangère +11 150.

s'accroître depuis 1880<sup>11</sup> et que si les fécondités flamandes et wallonnes s'équivalent aujourd'hui<sup>12</sup>, le jeu des structures maintient dans la région flamande un taux d'accroissement naturel positif, alors que celui de la Wallonie est négatif ou proche de zéro<sup>13</sup>. Ceci oblige les Wallons à consentir un effort supplémentaire.

Il faut insister enfin que l'arrêt conjoncturel du vieillissement au sommet de la population wallonne qui interviendra dans le dernier quart du XXe siècle engendre une situation favorable à la prise en charge d'une politique de soutien de la fécondité, puisque le rapport des inactifs aux actifs diminuera.

## UN PARALLÈLE AVEC LE QUÉBEC

Une comparaison avec le Québec s'impose, puisque la population canadienne de langue française est, comme la population wallonne, minoritaire dans son pays et que la plus grande partie des francophones du Canada résident au Québec, où ils sont majoritaires. Cela seul justifierait déjà un parallèle, mais il y a en plus l'effondrement de la fécondité québécoise.

En effet, « qu'en est-il de la « revanche des berceaux » au Québec ? Traditionnellement, l'on opposait la vitalité des Canadiens français au malthusianisme anglo-canadien qui établissait une faible natalité. Cette situation s'est maintenant transformée en mythe... »<sup>14</sup>. Le tableau 9 souligne l'intérêt profond d'une comparaison des deux populations, puisqu'en vingt ans, le taux de natalité québécoise a diminué de moitié, atteignant l'ordre de grandeur de celui de Wallons.

Dès lors, le dynamisme naturel plus prononcé du Québec provient uniquement d'un taux de mortalité plus faible (tableau 9) provoqué non par des conditions nettement plus favorables, mais par une structure des âges beaucoup plus jeune. En effet, M. J. Henripin montre nettement, grâce au calcul de taux corrigés établis selon la méthode de la population-type, que le Québec se situe au dernier rang des provinces canadiennes (tableau 10), ce que confirment les valeurs de l'espérance de vie à la naissance (tableau 11).

11 Importance de la population wallonne (en % de la population totale du pays)					
	1880	1910	1930	1961	1970
	42, 2	39, 0	37, 1	33, 1	32, 1

12 Taux de fécondité générale (p. 1000 femmes de 15 à 44 ans)		
	1962	1971
région de langue française	80, 8	74, 1
région de langue néerlandaise	92, 8	72, 5

13 Accroissement naturel (‰)			
	1971	1972	1973
région de langue française	0, 13	0, 18	- 0, 41
région de langue néerlandaise	3, 71	3, 18	2, 51

14 HAMELIN, L.-E. (1969) *Le Canada*, Paris, P.U.F. 300 pages, voir p. 127.

Tableau 9

*Mouvement naturel (taux ‰) du Québec et de la Wallonie*

Années	Natalité		Mortalité		Accroissement naturel	
	Québec	Wallonie	Québec	Wallonie	Québec	Wallonie
1946-1950	30,4	16,1	8,9	14,8	21,5	1,3
1951-1955	30,2	15,5	8,2	14,3	22,0	1,2
1956-1960	28,6	15,9	7,3	13,8	21,3	2,1
1961	26,1	15,8	7,0	13,3	19,1	2,5
1962	25,1	15,2	6,9	14,0	18,2	1,2
1963	24,4	15,5	7,0	14,4	17,4	1,1
1964	23,4	15,7	6,7	13,4	16,7	2,3
1965	21,2	15,2	6,8	14,0	14,4	1,2
1966	19,0	14,7	6,7	13,9	12,3	0,8
1967	17,3	14,2	6,6	13,7	10,7	0,5
1968	16,3	13,9	6,7	14,5	9,6	- 0,6
1969	16,0	14,0	6,7	14,1	9,3	- 0,1
1970	15,3	14,1	6,7	14,0	8,6	0,1
1971	15,2	14,2	6,7	14,1	8,5	0,1

SOURCE : *The population of Canada*, C.I.C.R.E.D., 1974, 126 p., voir p. 11.

Tableau 10

## Taux de natalité des provinces canadiennes en 1965

Provinces	Taux bruts en ‰	Rang	Taux corrigés en ‰	Rang
Terre-Neuve	6,5	1	7,6	9
Alberta	6,6	2	6,7	2
Québec	6,8	3	7,9	10
Nouveau-Brunswick	7,6	4	7,2	5
Saskatchewan	7,8	5	6,4	1

D'après HENRIPIN, J. (1968) *Éléments de démographie*. Université de Montréal. 199 pages, voir p. 29.

Tableau 11

*Espérances de vie à la naissance (en années et dixièmes d'année)  
dans les provinces du Canada*

Pays et provinces	1960-1962		1965-1967	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prairies	69,8	75,7	70,1	76,3
Colombie-Britannique	68,9	75,4	69,2	75,8
Ontario	68,3	74,4	68,7	75,5
Atlantique	68,6	73,9	68,5	74,9
Québec	67,3	72,8	67,9	73,9
CANADA	68,4	74,2	68,8	75,2

SOURCE : *The population of Canada*, C.I.C.R.E.D., 1974, 126 pp., voir p. 11.

Une comparaison avec les provinces belges montre que la situation du Québec apparaît un peu plus favorable que celle des quatre provinces wallonnes (Hainaut, Luxembourg, Liège et Namur) dans le cas des hommes, alors qu'elle est analogue dans celui des femmes (tableau 12). Un trait commun apparaît à travers cette comparaison, à savoir la surmortalité des deux populations, par rapport aux autres régions de leur pays respectif. Une analyse détaillée des probabilités de décès par âge selon les tables du Québec et de la province de Liège confirme la similitude des mortalités féminines et les valeurs très proches des mortalités masculines (figures 1 et 2) <sup>15</sup>.

Le dynamisme démographique plus prononcé du Québec est donc provoqué par une structure des âges nettement plus jeune que celle de la population wallonne (tableau 13) et est donc d'origine historique, puisque résultat de la forte fécondité d'autrefois.

Une analyse plus approfondie de la fécondité et de la reproduction dégage avec clarté l'intensité de l'effondrement des naissances, puisque la province de Québec est devenue celle où la fécondité est la plus faible du Canada, au point que le taux net de reproduction est devenu inférieur à l'unité et qu'il en est même ainsi pour le taux brut (tableau 14).

Il s'ensuit que la population québécoise n'est plus intrinsèquement une population en progression ; elle n'est même pas une population stationnaire, elle est en régression potentielle. Son taux net de reproduction se révèle d'ailleurs inférieur aux taux nets qu'auraient les provinces wallonnes en 1976-1980 si la baisse de la fécondité persistait (tableau 15).

<sup>15</sup> Ces figures mettent en évidence une surmortalité québécoise aux jeunes âges et en particulier une surmortalité infantile. La surmortalité masculine liégeoise apparaît à presque tous les âges adultes et aux âges élevés.

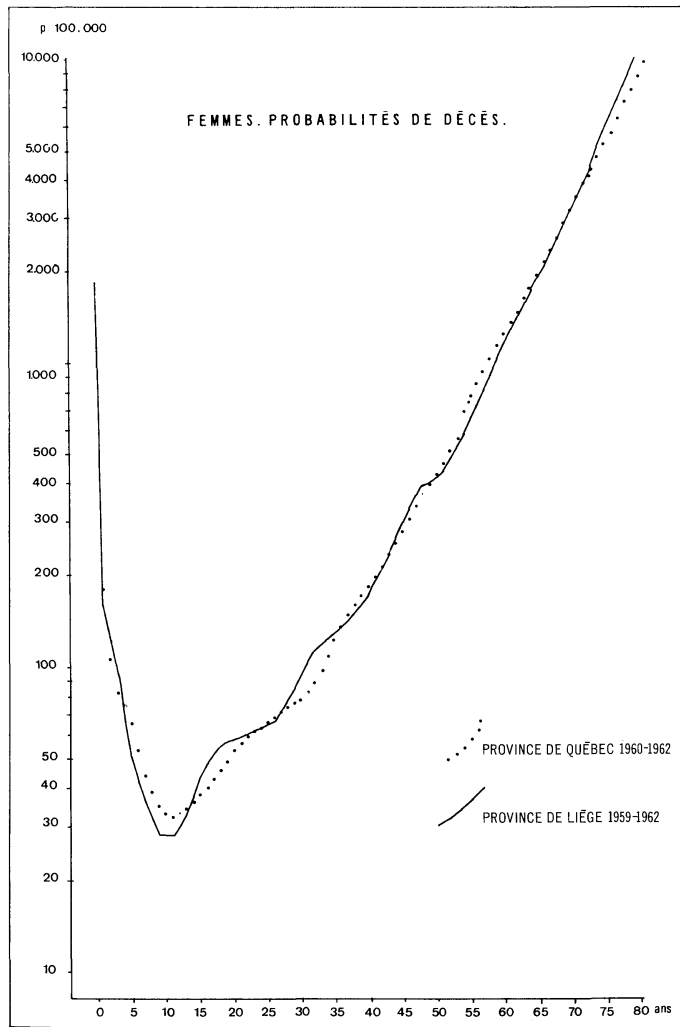


Figure 1

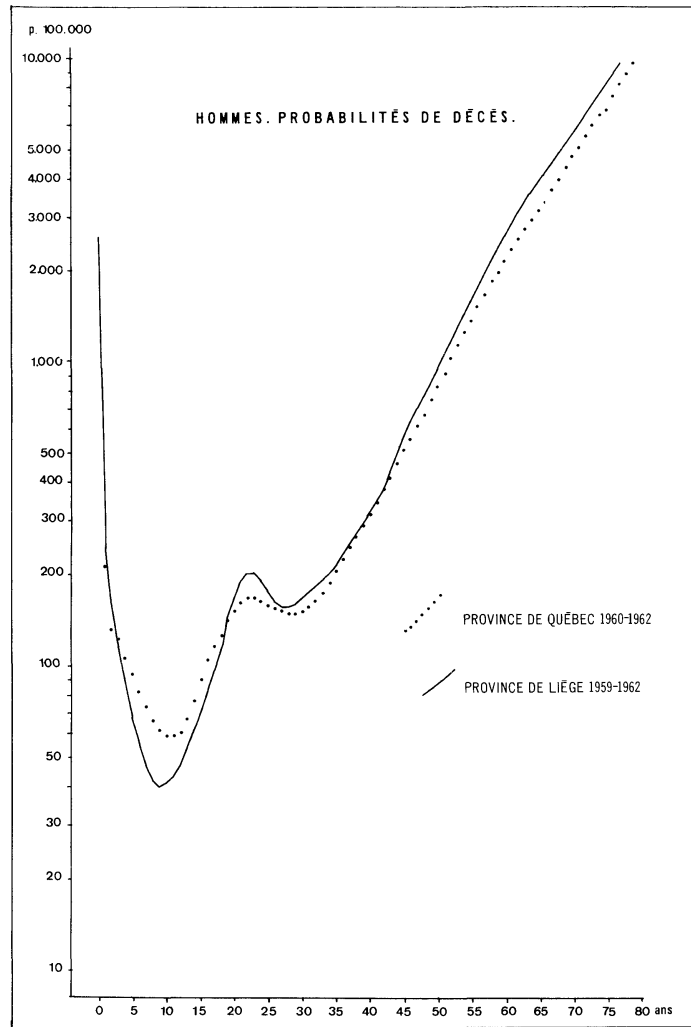


Figure 2

**Tableau 12**  
***Espérances de vie à la naissance (en années et dixièmes d'année)***  
***dans les provinces belges***

Provinces	1959-1962		1970-1971	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Flandre orientale	69,1	73,0	69,0	74,1
Flandre occidentale	69,0	73,3	69,3	74,8
Anvers	68,9	73,9	68,6	74,1
Brabant	68,2	74,5	68,3	75,1
Limbourg	68,1	73,6	67,9	74,0
Luxembourg	66,7	73,2	67,1	74,3
Namur			66,4	73,9
Liège	66,3	73,4	66,4	73,5
Hainaut	65,7	72,6	66,1	73,7
Belgique	67,7 (a)	73,5 (a)	67,9	74,3

(a) 1959-1963.

SOURCES : *Bulletin de Statistique*, décembre 1967 (pour 1959-1962) ; DAMAS H. et WATTELAR, Ch., *op. cit.* (pour 1970-1971).

**Tableau 13**  
***Structure des âges (deux sexes réunis) du Québec et de la Wallonie***

Âges en années révolues	Québec (1/06/1971)	Wallonie (31/12/1970)
0- 4	8,0	7,0
5- 9	10,5	7,8
10-14	11,1	7,8
15-19	10,3	7,5
20-24	9,1	7,6
25-34	14,2	10,8
35-44	12,0	13,1
45-54	10,3	12,1
55-64	7,6	11,6
65-69	2,7	5,4
70 et +	4,2	9,3
Tous âges	100,0	100,0

**Tableau 14**  
**Fécondité et reproduction dans les provinces du Canada**

<i>Provinces</i>	<i>Taux brut de reproduction (1)</i>	<i>Taux net de reproduction (a) (1) × 0,967 (b)</i>
Territoires-du-Nord-Ouest	2,382	2,303
Yukon	1,534	1,483
Île-du-Prince-Édouard	1,410	1,363
Saskatchewan	1,312	1,269
Nouveau-Brunswick	1,303	1,260
Manitoba	1,240	1,199
Nouvelle Écosse	1,220	1,180
Alberta	1,188	1,149
Ontario	1,084	1,048
Colombie-Britannique	1,042	1,008
Québec	0,922	0,892
CANADA	1,069	1,034

- (a) Taux calculés à partir des valeurs données dans l'étude du CICRED, *op. cit.*, p. 22.  
 (b) Rapport entre le taux net de reproduction 1,152 et le taux brut 1,191 du Canada en 1968.

**Tableau 15**  
**Taux nets de reproduction dans les provinces belges selon les prévisions de H. Damas et Ch. Wattelar**

<i>Provinces</i>	<i>1971-1975</i>	<i>1976-1980</i>
Anvers	0,969	0,851
Brabant	0,927	0,875
Flandre occidentale	1,067	0,987
Flandre orientale	1,051	0,983
Hainaut	1,060	0,980
Liège	0,990	0,928
Limbouurg	1,023	0,826
Luxembourg	1,085	0,967
Namur	1,105	1,001
BELGIQUE	1,011	0,922

Il est donc clair que les populations québécoise et wallonne, aux démographies si différentes au lendemain de la seconde guerre mondiale, se ressemblent aujourd'hui dans leur comportement démographique naturel. Dans ces deux populations, minoritaires dans leur pays, les générations ne se reconduisent plus. Ces populations ne diffèrent plus que par les structures, c'est-à-dire par l'héritage de l'histoire.

## CONCLUSIONS

Au moment de conclure, il faut avoir à l'esprit que de nombreux chercheurs estiment inéluctable qu'une population résidant dans un espace fini, impossible à étendre, se doive d'envisager un arrêt de sa croissance. Ces idées envahissent de plus en plus l'opinion et incitent donc à réfléchir à nouveau au temps optimal permettant de réaliser, sans trop de heurts, un état stationnaire dans un pays à croissance démographique. Nous l'abordons par le cas sans doute moins épineux d'une population à haut niveau de vie.

Des projections calculées pour la population féminine des États-Unis, à partir de l'année 1965, permettent d'esquisser une réponse. Ces perspectives diffèrent principalement par le temps qu'il faudra pour atteindre un taux net de reproduction égal à l'unité, cette valeur étant supposée se maintenir ensuite. Les résultats (tableau 16) laissent rêveur et confirment la naïveté d'une solution planétaire de l'accroissement nul de la population. Si en dix ans, de 1965 à 1975, les États-Unis réussissaient à rendre unitaire leur taux net de reproduction, et à le maintenir à ce niveau, leur population continuerait à augmenter jusqu'en 2065, le gain s'élevant en un siècle à 80%.

Tableau 16

*Projections de la population féminine des États-Unis  
(d'après M. Tomas PREJKA) \**

<i>Année où le taux net de reproduction = 1</i>	<i>Année où la population maximale finale est atteinte</i>	<i>Maximum final de la population féminine en % par rapport à celle de 1965</i>
1965	2035	137,6
1975	2040	149,0
1985	2055	160,8
2000	2065	180,2
2015	2085	201,4

\* PREJKA, Tomas (1971) États-Unis d'Amérique : ce que signifierait un accroissement de population nul. *Études de Planning Familial*, The Population Council, (60) : 1-8.

La durée nécessaire pour atteindre l'état stationnaire intervient fortement dans la variation de la structure. Une baisse brutale de la fécondité réalisant immédiatement une croissance zéro correspondrait à un vieillis-

sement au sommet très intense, puisque les sexagénaires représenteraient déjà le cinquième de la population après 20 ans et le tiers après 60 ans, qui s'accompagnerait d'une baisse des effectifs de jeunes (tableau 17). Dans l'hypothèse où le taux net de reproduction de un se réaliserait dès 1965, ce qui donnerait une croissance nulle en 2035, le vieillissement au sommet serait plus lent et les sexagénaires ne représenteraient en 2025 que le quart de la population ; dans ce cas, les moins de 20 ans auraient diminué plus lentement, pour cependant ne réunir à leur tour que le quart de la population 60 ans après.

**Tableau 17**  
**Structure par âge de la population féminine projetée des États-Unis**  
**(tous âges = 100,0)**

<i>Année où le taux net de reproduction = 1</i>	<i>Année où le stade stationnaire est atteint</i>	1965	1985	2005	2025
<i>60 ans et plus</i>					
	1965	14,5	20,1	22,5	34,2
1965	2035	14,5	17,6	17,7	25,0
2015	2085	14,5	15,9	14,5	19,0
<i>0 à 19 ans</i>					
	1965	38,3	18,7	22,2	25,7
1965	2035	38,3	29,0	27,3	25,9
2015	2085	38,3	35,9	32,8	28,5
<i>20 à 59 ans</i>					
	1965	47,2	61,2	55,3	40,1
1965	2035	47,2	53,4	55,0	49,1
2015	2085	47,2	48,2	52,7	52,5

Dans l'hypothèse de la réalisation instantanée de l'état stationnaire, le pourcentage des adultes augmenterait brusquement pour diminuer ensuite et atteindre, soixante ans plus tard, un pourcentage inférieur à celui de départ (tableau 17). Dans la perspective d'une croissance nulle en 2035, le pourcentage des adultes hausserait d'abord, puis fléchirait tout en se maintenant 60 ans après, au-dessus de la valeur de départ.

Il résulte de cette brève analyse que malgré des comportements naturels maintenant fort proches, dans un monde au dynamisme naturel prononcé, l'avenir se dessine d'une manière fort dissemblable pour les populations du Québec et de la Wallonie dans le reste du siècle. Pour la population wallonne, se profile dans un temps assez court la perspective

d'une régression démographique, alors que pour la population québécoise, la croissance persistera à cause de la structure plus jeune. Il n'empêche que les deux populations ont dépassé l'état stationnaire intrinsèque et sont en situation potentielle de régression avec comme conséquence une tendance au double vieillissement qui est déjà une réalité aux retombées difficiles chez les Wallons, et qui s'avère un futur dont il faudra bientôt se préoccuper chez les Québécois.

## RÉSUMÉ

### **ANDRÉ, Robert : Les perspectives d'une population à croissance zéro. Les cas de la Wallonie et du Québec**

Cet article traite des perspectives démographiques de la Wallonie, région de langue française de Belgique, en situant le problème de cette population à croissance presque nulle, en regard de l'évolution démographique mondiale et en tentant la critique d'une politique stationnaire. Il se termine par une comparaison avec le Québec.

Dans un premier paragraphe, l'auteur examine la multiplication exponentielle de la population mondiale et évoque à la fois l'œuvre de Malthus et la conception récente d'une « Halte à la croissance ». Le paragraphe suivant est consacré à l'évolution de la population de la Wallonie depuis l'indépendance de la Belgique jusqu'au recensement de 1970, dégagant l'accentuation de la minorisation de la population wallonne et la perspective à court terme d'une diminution démographique.

Affirmant la fausse alternative entre une solution d'arrêt à l'échelon planétaire et une relance dans le cas wallon, l'auteur qualifie d'utopique une solution mondiale stationnaire.

Revenant au problème wallon, l'article comporte une analyse de l'évolution des structures et dégage des traits d'une politique basée sur un redressement modéré de la natalité et sur l'intégration de la population étrangère résidant dans la région. L'article se termine par un parallèle avec la situation du Québec, en soulignant que les deux populations, québécoise et wallonne, se ressemblent par leur comportement démographique naturel et ne diffèrent plus pour l'essentiel que par leur structure.

**MOTS-CLÉS : Géographie de la population, démographie, croissance de la population, minorités ethniques, natalité.  
Belgique, Wallonie, Canada, Québec.**

## ABSTRACT

### **ANDRÉ, Robert : Perspectives on a Population of Zero Growth : The Case of Wallony and Quebec.**

This study examines the demographic perspectives of Wallony, the French language region of Belgium. It identifies the problem of zero growth of the population when compared to world trends and seeks to evaluate a policy of stationary evolution. The analysis concludes with a comparison of Wallony and Quebec.

Initially, the author examines the exponential growth of world population and involves the notions of Malthus and the more recent concepts of the « Limits to Growth » movement. He then looks at the evolution of the population of Wallony since the inde-

pendance of Belgium until the most recent census year, 1970. The relative decline of the Wallon population is highlighted.

Accepting as false the alternatives of a stoppage or slowing of growth at the planetary scale or a take-off at the level of Wallony, the author qualifies the « stationary solution » as utopic.

At the scale of Wallony, the article analyses the evolution of the demographic structure and identifies characteristics of a policy based upon a moderate increase of birth rates and upon the integration of foreign elements residing within the population. The study draws a parallel with the situation in Quebec, emphasizing that the two populations resemble each other with respect to natural processes but differ with respect to demographic structure.

**KEY WORDS :** Population geography, demography, population growth, ethnic minorities, birth rates.  
Belgium, Wallony, Canada, Quebec.